

Togo



<http://www.who.int/countries/en/>

Région de l'OMS	Afrique
Groupe de revenu de la Banque mondiale	Faible revenu
Santé de l'enfant	
Enfants nourris exclusivement au sein pendant les premiers mois de vie (%) (2016)	57,5%
Couverture par le vaccin DTC3 chez les enfants d'un an (%) (2016)	82
Statistiques démographiques et socioéconomiques	
Espérance de vie à la naissance (années) (2016)	60,2 (H+F) 60,3 (F) 59,4 (H)
Population totale (en milliers) (2015)	7.440
% de moins de 15 ans (2015)	44
% de plus de 60 ans (2015)	5,5
Indice de pauvreté : % de la population disposant de moins de \$1,25 par jour (PPA) (2013-2014)	0,242
Taux d'alphabétisation des adultes (+ de 15 ans) (%) (2016)	66,5
Rang selon l'indicateur d'inégalité de genre (2016)	0,556
Rang selon l'indice de développement humain (2016)	166
Systèmes de santé	
Total des dépenses de santé en pourcentage du produit intérieur brut (2014)	2,0
Dépenses privées pour la santé en pourcentage du total des dépenses pour la santé (2010)	49,7%
Dépenses publiques générales pour la santé en pourcentage du total des dépenses publiques (2010)	91,2%
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2017)	0,6
Nombre d'infirmières et de sages-femmes pour 1000 habitants (2017)	2,9
Mortalité et estimations sanitaires générales	
Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes) (2014)	27
Taux de mortalité pour 1000 enfants de moins de 5 ans (2014)	88
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) (2014)	401
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%) (2014)	59,3%
Santé publique et environnement	
Population utilisant les services d'assainissement de manière sûre% (2014)	13,5%
Population utilisant les services d'eau potable gérés de manière sûre % (2014)	61,7%

Source de données:
Observatoire mondial de la santé, 2017
<http://apps.who.int/gho/data/node.cco>

SITUATION DE LA SANTÉ

La situation sanitaire du Togo est caractérisée par des niveaux encore élevés de morbidité et de mortalité malgré les progrès observés ces dernières années dans la couverture de certaines interventions sanitaires, telles que : la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, l'utilisation des moustiquaires imprégnées, la vaccination, le traitement des maladies transmissibles dont le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA. La plupart des indicateurs sanitaires ont connu peu de progrès et les objectifs du millénaire pour le développement n'ont pas été atteints dans leur ensemble.

La mortalité maternelle de 401 pour 100000 naissances vivantes n'a pas régressé. La mortalité infantile est évalué à 49 décès pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité infanto-juvénile de 88 ‰. La prévalence du VIH est de 2,5% chez les adultes de 15 à 49 ans. Les nouvelles infections ont baissé de 50% et le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant est passé de 34,9% à 14,7%. L'incidence de la tuberculose est passée de 54 pour 100 000 habitants en 2012 à 58 pour 100 000 habitants en 2014. Le taux de co-infection TB/VIH demeure élevé et a été estimé à 21% en 2014. L'incidence du paludisme est en hausse de 1 024 000 à 1 610 711 nouveaux cas sur la période 2014 à 2015, avec cependant une régression du taux de mortalité spécifique. Les épidémies de méningite, de Fièvre de Lassa et de Grippe aviaire survenues en 2016 et 2017 ont révélé les faiblesses du système de santé et de l'application du RSI 2005.

L'ampleur des hépatites est peu documentée. Les maladies tropicales négligées, dont l'Onchocercose ont connu une régression considérable. Le Togo a été certifié comme pays ayant éradiqué la dracunculose en 2011 et a éliminé la filariose lymphatique en 2017.

Les maladies non transmissibles liées au niveau élevé d'exposition aux facteurs de risque notamment le tabagisme, la consommation abusive d'alcool, l'usage de drogues et autres substances psychoactives, l'obésité, etc. prennent de plus en plus d'ampleur. En effet, la prévalence de l'hypertension artérielle est de 19% et celle du diabète de 2,6% au sein de la population de 15 à 64 ans. Les maladies cardio-vasculaires représentent 6% du total des décès enregistrés dans les établissements de soins du pays. Le cancer est un problème majeur de santé publique.

POLITIQUES ET SYSTÈMES DE SANTÉ

Le pays dispose d'une politique nationale de santé, d'un plan de développement sanitaire (PNDS) pour la période 2017-2022 et d'un cadre de suivi-évaluation. Le système de santé du Togo est relativement bien pourvu en infrastructures avec une accessibilité des populations estimée à 70,9%. Néanmoins des inégalités géographiques, économiques et sociales en matière d'offre et d'accès aux soins essentiels persistent. Le Gouvernement a initié le Programme d'urgence pour le développement communautaire pour rapprocher les soins de base des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies en infrastructures sanitaires. L'analyse de la distribution des ressources humaines pour la santé révèle une concentration du personnel de santé dans la capitale au détriment des zones rurales. Différentes initiatives sont en cours pour améliorer la répartition du personnel de santé.

L'accès aux médicaments essentiels et génériques de qualité et à un coût abordable est insuffisant en raison de la faiblesse du système d'approvisionnement.

Le financement de la santé est de 6,3% et est nettement en deçà de la cible des 15% requise. Selon les comptes de la santé de 2008, 51% des dépenses de santé sont supportés par les ménages à travers le paiement direct. Les comptes de la santé de l'année 2014 sont en cours d'élaboration. Le pourcentage de la population couverte par un système de protection contre les risques financiers est de 7,6%. La couverture de l'assurance maladie obligatoire se limite aux travailleurs du secteur public, ce qui correspond actuellement à une couverture de 4,4% de la population. Des initiatives sont en cours pour l'extension de la protection aux travailleurs des secteurs privé, informel et agricole.

Le système national d'information sanitaire connaît une faible performance en termes de promptitude, de complétude et de fiabilité des données pour la prise de décision aux différents niveaux de la pyramide sanitaire. La gestion de l'information sanitaire fait face à des défis liés à la coordination, l'harmonisation des outils de collecte de données et aux indicateurs. Ceci ne permet pas de disposer de données actualisées et désagrégées. La recherche en santé est confrontée principalement à une faible fonctionnalité des structures, des plateformes/réseaux de recherches à une insuffisance de financement et de capacités des acteurs.

COOPÉRATION POUR LA SANTÉ

L'adhésion du Togo au Partenariat international pour la santé et des initiatives apparentées (IHP+) a permis de renforcer et de dynamiser la coopération, la mobilisation des partenariats et des ressources. Plusieurs programmes de partenariat tels que : le Partenariat Union européenne-OMS pour la couverture sanitaire universelle, le Partenariat renouvelé Union européenne/ACP/OMS pour l'accès aux médicaments essentiels et l'Initiative MUSKOKA sont mis en œuvre.

Le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) de la période 2014-2018 dispose d'une composante relative à l'accès aux services sociaux de base. L'ensemble des agences du système des Nations Unies participent activement à la mise en œuvre des interventions sanitaires visant à lutter contre les maladies transmissibles et la riposte aux épidémies.

PROGRAMME D'ACTION STRATÉGIQUE DE COOPÉRATION AVEC LE PAYS DE L'OMS (2017-2022)

Priorités Stratégiques	Principaux domaines d'intervention
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1: Renforcement du système de santé vers l'équité et la Couverture sanitaire universelle	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership et gouvernance pour la santé • Prestation des services de santé • Ressources humaines pour la santé • Financement de la santé • Système d'information sanitaire et recherche pour la santé • Partenariats pour le développement de la santé
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2: Amélioration de la santé tout au long du cycle de la vie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'interventions efficaces pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale, infanto juvénile, des adolescents et la santé de la reproduction • Prévention contre les maladies évitables par la vaccination
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3: Renforcement de la sécurité sanitaire et de la lutte contre les maladies transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance intégrée des maladies • Préparation et réponse aux urgences de santé publique • Eradication de la poliomyélite • Renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles (VIH, Tuberculose, Paludisme, hépatites, maladies tropicales négligées)
PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4: Maladies non Transmissibles et Promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les maladies non transmissibles • Prévention des violences et des traumatismes • Déterminants socio-économiques et environnementaux de la santé • Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments • Promotion d'une nutrition saine à toutes les étapes de la vie